



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU 8 MARS 2022 À 10 HEURES À STRASBOURG  
CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS  
et en visioconférence**

Convocation du 1<sup>er</sup> mars 2022

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	21 titulaires
	30 suppléants		5 suppléants

Délibération n°391 du Comité syndical

**1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 9 décembre 2021**

Le procès-verbal du comité syndical du 9 décembre 2021 a été adressé à tous les membres le 16 décembre 2021. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 9 décembre 2021.

**Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le 16/03/2022  
La publication le 16/03/2022  
Strasbourg, le 15/03/2022**

**La Présidente  
Pia IMBS**